

Province de Québec
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi, le 6 juin 2016, à 20 heures, à laquelle est présente madame Nathalie Morissette, conseillère et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette, Ghislain Michaud et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

Madame Louise Furlong, directrice générale, greffière est aussi présente.

L'absence de madame Lise Levesque est motivée.

MOT DE BIENVENUE.

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour:**

2016-169

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Adoption des procès-verbaux:**

2016-170

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 et le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 mai 2016 soient adoptés tels que rédigés.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes:**

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés:

2016-171

Paiements effectués: 110 378,58\$

Paiements à effectuer: 83 982,38\$

2016-171

Adopté.

4. **Correspondance:**

4.1 **Campagne annuelle de parrainage des Espadons:**

2016-172

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 25,\$ au *Club des Espadons Porlier de Mont-Joli inc.* dans le cadre de la campagne annuelle de financement.

Adopté.

4.2 Gala méritas de fin d'année du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis:

2016-173

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de verser la somme de 50,\$ au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis pour la remise d'un prix lors du gala méritas afin de reconnaître les efforts et la persévérance des étudiants au cours de la dernière année scolaire.

Adopté.

5. Services professionnels pour la gestion du traitement de l'eau potable et le système de traitement des eaux usées:

2016-174

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement de retenir les services professionnels de l'opérateur en eau potable de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis pour la supervision du système de traitement et distribution de l'eau potable ainsi que le système de traitement des eaux usées et ce pour les 9, 10, 16, 17, 23 et 24 juillet 2016. La municipalité accepte le tarif soumis par la municipalité de Saint-Octave-de-Métis soit 25,\$/heure pour les services de l'employé.

Adopté.

6. Autorisation pour la fourniture du service électrique pour la période des fêtes du Centenaire:

2016-175

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le Comité du centenaire à utiliser le service d'électricité de la caserne et de l'Hôtel-de-ville pour la période des fêtes du Centenaire.

Adopté.

7. Caméra pour la cour du garage municipal:

2016-176

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser l'achat et l'installation d'une caméra ainsi que d'un panneau identifiant la présence de la caméra et l'interdiction de jeter des déchets en face du garage municipal. Le prix soumis par Micro-services Mont-Joli est de 800,95\$ plus taxes et le prix pour l'installation d'un câble est de 150,\$ plus taxes. Le prix du panneau est de 52,\$ plus taxes.

Adopté.

8. Embauche de deux moniteurs pour le terrain de jeux:

2016-177

Considérant que deux moniteurs embauchés le 16 mai dernier se sont désistés;

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de madame Mélissa Ross-Plante et de monsieur Zacari Beauregard-Otis pour combler les postes de moniteurs pour le terrain de jeux 2016 au taux horaire de 10,75\$ pour une période de

six semaines débutant le 27 juin 2016 et se terminant le 5 août 2016.
L'horaire est variable selon les besoins du service de garde.

Adopté.

2016-178 9. **Projet "Livre de s'animer" de la MRC de la Mitis:**

Considérant les besoins en animation et en développement des publics de notre bibliothèque municipale;

Considérant l'offre de projets de la MRC de la Mitis;

Considérant les ressources disponibles dans notre municipalité;
Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement que la municipalité du Village de Price autorise madame Lise Roy à agir comme personne ressource auprès de la MRC de la Mitis pour la réalisation du projet "*Livre de s'animer sur le territoire de la municipalité*";

2016-178

D'indiquer que la municipalité, après validation auprès de la bibliothèque, souhaite voir les projets suivants et listés en ordre de priorité se réaliser sur son territoire:

- 1) Artistes, artisans et auteurs à domicile! ;
- 2) Jeunes conteurs;
- 3) Série Animation;

De spécifier que nos besoins en animation pour le projet "*Artistes, artisans et auteurs à domicile!*" sont:

- 1) pour les familles;
- 2) pour les jeunes;
- 3) pour les aînés.

Adopté.

10. **Bilan annuel de la consommation de l'eau potable pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015:**

Reporté à la séance d'ajournement.

2016-179 11. **Demande de soumission # 2016-003:**

Considérant que le 6 mai 2016, la municipalité de Price présentait un appel d'offres sur invitation auprès de sept entrepreneurs en construction pour la réfection de la toiture de la station de pompage # 2, située au 132, rue Philippe-Bérubé;

Considérant que le 6 juin 2016, trois soumissions conformes sont déposées soient par:

- *Gides April inc.*, au prix de 1939,98\$ plus les taxes applicables;
- *Construction du Bas Du Fleuve*, au prix de 1992,\$ plus les taxes applicables;
- *Construction Stéphane Côté*, au prix de 3 190,\$ plus les taxes applicables;

À cet effet, il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'accepter la soumission déposée par *Gides April inc.* au prix de 1939,98\$ plus les taxes applicables et autoriser l'exécution des travaux.

Adopté.

12. Demande de soumissions #2016-004:

2016-180

Considérant que le 19 mai 2016, la municipalité de Price présentait un appel d'offres sur invitation auprès de deux entrepreneurs pour des travaux de pavage sur les rues Oscar-Fournier (parties) et Sainte-Angèle (partie);

Considérant que deux soumissions conformes sont déposées soient par:

- *Les Pavages Laurentiens, Division de Sentra inc.*, au prix de 26 697,80\$ plus les taxes applicables;
- *Groupe Lechasseur ltée*, au prix de 27 210,63 plus les taxes applicables;

À cet effet, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'accepter la soumission déposée par *Les Pavages Laurentiens, Division de Sentra inc.* au prix de 26 697,80\$ plus les taxes applicables et autoriser l'exécution des travaux.

Adopté.

13. Règlement numéro trois cent cinquante-sept décrétant une dépense de 1 905 000\$, et un emprunt de 1 905 000,\$ et autorisant des travaux sur les rues municipales prioritaires pour la réfection des infrastructures des rues du Couvent, Saint-Camille, Saint-Pierre et Saint-Léo:

Reporté à la séance d'ajournement.

14. Dossiers "Immeubles délabrés":

14.1 Immeuble situé au 16, rue Saint-Rémi:

2016-181

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à consulter les services juridiques de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant le dossier de l'immeuble situé au 16, rue Saint-Rémi.

Adopté.

14.2 Immeuble situé au 84, rue Oscar-Fournier:

2016-182

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à consulter les services juridiques de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant le dossier de l'immeuble situé au 84, rue Oscar-Fournier.

Adopté.

15. Remboursement au fonds de roulement:

2016-183

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser le transfert de la somme de 27 233,17\$ du compte d'encaisse courant au compte d'encaisse du fonds de roulement pour le remboursement annuel de la somme identifiée aux prévisions budgétaires 2016 relativement aux résolutions #2008-299, #2009-276, #2010-289 et # 2014-088.

Adopté.

16. Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec (1er versement):

2016-184

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 29 004,\$,\$ au Ministère de la Sécurité publique, représentant le 1er versement pour les services de la Sûreté du Québec, année 2016.

Adopté.

17. Quote-part à la MRC de la Mitis (2ième versement):

2016-185

Il est proposé par Yanick Ringuette, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de verser la somme de 66 483,38\$ à la MRC de la Mitis représentant le 2ième versement de la quote-part 2016.

Adopté.

18. Renouvellement du contrat des assurances générales pour la période du 15 juillet 2016 au 15 juillet 2017:

2016-186

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser le renouvellement du contrat des assurances générales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec au prix de 23 310,\$ pour la période du 15 juillet 2016 au 15 juillet 2017. De plus, il est résolu d'approuver les conditions d'assurances ainsi que les montants assurables tels qu'ils sont décrits dans la police # MMQP-03-009065.

Adopté.

19. Facturation:

19.1 Marcel Dionne et fils inc.:

2016-187

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 1 979,78\$ à "*Marcel Dionne et fils inc.*" pour le paiement de la facture # 232845 référant à la résolution # 2016-090.

Adopté.

19.2 **Tetra Tech QI inc.:**

2016-188

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser la somme de 530,75\$ à *Tetra Tech QI inc.* pour le paiement de la facture # 15303381 et référant à la résolution # 2014-200 concernant la définition des travaux dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

Adopté.

2016-189

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser la somme de 512,22\$ à *Tetra Tech QI inc.* pour le paiement de la facture # 15303382 et référant à la résolution # 2016-081 concernant la préparation de l'estimé préliminaire du coût des travaux pour une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1.1 du Fonds des petites collectivités.

Adopté.

19.3 **Remboursement des frais de déplacements:**

2016-190

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de rembourser la somme de 52,48\$ à madame Marie-Josée Ross représentant les frais de déplacements des moniteurs pour la formation offerte à Saint-Gabriel les 4 et 5 juin derniers.

Adopté.

20. **Intérêts payables le 10 juin 2016 à la Caisse populaire Desjardins de La Mitis:**

2016-191

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le paiement des intérêts dus le 10 juin 2016 à la Caisse populaire de Mont-Joli-Est de La Mitis dans le cadre du financement # 5 du règlement # 285 (projet d'assainissement des eaux). Le montant du remboursement est de 1 464,62\$.

Adopté.

21. **Divers:**

21.1 **Remerciements au Centre Multi-Ressources:**

2016-192

Considérant que le Centre Multi-Ressources a versé un don de 3 000,\$ à la municipalité de Price pour l'achat de cent chaises pour la grande salle de l'Hôtel-de-Ville;

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement de remercier sincèrement l'organisme et tous les bénévoles qui contribuent par leur dévouement à l'amélioration des services municipaux.

Adopté.

21.2 **Priorisation de la prestation des services de voirie:**

2016-193

Considérant que les travaux de voirie représentent un poste important dans le budget de la municipalité;

Considérant que les conseillères et conseillers sont souvent sollicités par les citoyens à propos de la prestation de ces services par la municipalité; Considérant que les membres du conseil municipal se doivent de représenter les doléances des citoyens et par le fait même donner leurs opinions;

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement que le contremaître de la municipalité, à l'occasion d'une séance de travail, rencontre les élus pour discuter des éléments prioritaires qui doivent être traités au cours de la saison de voirie à venir et faire un rapport de la saison précédente;

2016-193

De telles rencontres devront avoir lieu au printemps en préparation de la voirie d'été et à l'automne pour la voirie d'hiver et un plan de travail en découlera;

Ces rencontres seront l'occasion, à la fois pour le contremaître et les membres du conseil d'échanger à propos des défis, des priorités et autres éléments d'importance de la prochaine saison;

Le contremaître devra prendre en considération les priorités et commentaires mentionnés lors de cette rencontre et faire un rapport lors de la rencontre de la saison suivante c'est-à-dire mentionner ce qui a bien ou moins bien fonctionné ou ce qui ne s'est pas réalisé comme prévu et expliquer les tenants et aboutissants de ces situations;

Cette résolution rend caduc les résolutions 2015-180, 2015-289, 2015-290, 2015-291.

Adopté.

21.3 **Inspection du système de sécurité incendie de l'Hôtel-de-ville:**

2016-194

Considérant le dépôt du rapport présenté par Chubb Edwards suite à l'inspection du système de sécurité incendie de l'Hôtel-de-ville;

Considérant la recommandation de remplacer le panneau d'alarme incendie car celui-ci a une technologie de plus de trente ans, les pièces de remplacement ne sont plus disponibles et de plus l'alarme sonne fréquemment sans raison;

Considérant que le certificat de conformité n'est pas émis;

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de refuser le remplacement du panneau d'alarme puisque celui-ci est encore fonctionnel.

Adopté.

21.4 **Motion de félicitations:**

Madame Nathalie Morissette présente une motion de félicitations à l'intention de madame Marie-Ève Ross pour son implication au sein de l'organisme "*Opération Enfant Soleil*". Suite à l'organisation d'un souper spaghetti, madame Ross a versé la somme approximative de 3 000,\$ à "*Opération Enfant Soleil*".

22. **Période de questions.**

23. **Ajournement:**

À 21 h 30, la séance est ajournée au mardi, 21 juin 2016, à 18 h 30.

Maire

Directrice générale, greffière

Attestation:

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire